

Une nouvelle zone d'activités sort de terre à Vallabrègues

Économie. Portée par la communauté de communes, elle propose sept lots.

Les 3,2 hectares à la sortie de la commune ont enfin trouvé un usage. Aménagés en zone artisanale par la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA), ils proposent désormais sept lots de 1 678 m² à 3 660 m².

Mardi, à l'heure de l'inauguration, en présence de la députée Françoise Dumas, de la conseillère régionale Monique Novaretti, du maire de Jonquières-Saint-Vincent Jean-Marie Fournier, et du maire de Beaucaire Julien Sanchez, l'édile de Vallabrègues, Jean-Marie Gilles, a rappelé que ce terrain qui appartenait à la CNR ne permettait que des baux emphytéotiques assez peu alléchants.

Une aubaine pour l'emploi

« Il fallait donc trouver une nouvelle utilisation de cette zone difficile à valoriser », explique l'élu, ravi que la CCBTA ait racheté le site à la CNR en décembre 2015 pour 350 000 €. « Et on a



■ Les élus inaugurent une zone qui devrait vite se bâtir. K.H.

fait 150 000 € de travaux pour aménager les lots et reprendre le pluvial entre autres, ajoute Juan Martinez, le président de la CCBTA. Alors que le foncier est rare et cher, cette zone est une aubaine pour fixer l'emploi sur la commune. »

Et à 61 € HT le mètre carré constructible (10 €/m² pour les parties non constructibles), les candidats ne se sont pas fait attendre. « On a déjà

deux compromis de vente chez le notaire et des contacts pour les cinq autres lots », précise le maire de la commune.

À quelques encablures du Rhône, dans une zone où le Plan de prévention des risques inondations (PPRI) est draconien, la toute nouvelle zone d'activités est évidemment soumise à des contraintes. « On ne peut pas construire à moins de

cent mètres des digues de second rang, certaines parcelles ont donc une partie non constructible mais qui pourra servir de stockage ou de parking », explique Jean-Marie Gilles, le maire de Vallabrègues. Presque la moitié de la surface totale du terrain est ainsi non constructible. Mais les artisans qui s'installeront sur la zone pourront aussi y construire leur maison d'habitation de 100 m² maximum.

Juan Martinez a rappelé que les artisans peuvent aussi obtenir des aides de la Région, « jusqu'à 30 % d'aides publiques pour le bâti des entreprises ».

Et le maire de Vallabrègues, inlassable défenseur des services de sa petite commune, n'a pas manqué de rappeler que « cette zone artisanale crée un nouveau service dans une ville qui en compte déjà 68. Une très bonne moyenne pour une ville de notre taille ».